

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 avril 2007
(convocation du 16 avril 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00	M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55
M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques	M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 11h00
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. LOTHAIRE Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35	Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel	M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max

LA SEANCE EST OUVERTE

**Renouvellement de l'adhésion à l'association "Apacom" pour l'année 2007 -
Décision - Autorisation**

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux souhaite renouveler son adhésion à l'association APACOM, Association des Professionnels Aquitains de la Communication, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association regroupe aujourd'hui 607 membres, professionnels de la communication en Aquitaine, et a pour vocation de favoriser :

- l'échange d'informations et d'expériences via des réunions et des rencontres régulières,
- la promotion de la communication au bénéfice de Bordeaux et de la région Aquitaine sur les plans national et international,
- la formation de ses membres.

Les membres actifs de l'APACOM comprennent des professionnels (personnes physiques exerçant une profession de communication à plus de 50% de leur temps de travail) et les membres associés (personnes physiques intéressées par la communication à moins de 50% de leur temps de travail).

L'APACOM organise différents types de rendez-vous :

- gros plans sur la communication des collectivités et entreprises,
- les Caf'Com avec les étudiants des IUT Communication,
- des ateliers portant sur des thèmes spécifiques,
- petits déjeuners (présentation de la rédaction des médias ...) ...

Le coût d'1 petit déjeuner s'élève à 9 euros. Cependant, les petits déjeuners peuvent faire l'objet d'un « Pass » dont le coût unitaire s'élève à 30 euros TTC. Cette formule donne droit à cinq rencontres matinales dans l'année, à utiliser selon les souhaits de chaque adhérent. Le crédit restant de pass non utilisé sur l'année est reporté sur l'année suivante. En tout état de cause, les petits déjeuners ne sont pas inclus dans le tarif de l'adhésion, de 263 euros, et s'ils sont effectivement commandés, sous forme unitaire ou sous forme de pass, ils feront l'objet d'une commande et d'une facturation séparées.

L'APACOM est également partenaire de grands rendez-vous aquitains comme l'Université d'Été de la Communication ou encore l'Université des Entreprises. Notamment, l'association organise une grande manifestation intitulée Com'Avenir, qui, en 2006, a donné lieu à la sélection de dix agences de communication ayant travaillé sur le thème de la Communication durable et responsable, en partenariat avec l'Ademe et le Conseil Régional. Le 3 avril dernier, à l'occasion de la semaine du développement durable, un retour sur ce travail a été proposé.

Enfin, cette association édite une lettre adressée à tous ses membres et dispose d'un site Internet.

L'adhésion à cette association s'élève à 263 euros TTC pour trois membres (cette association n'étant pas soumise à la TVA), la Communauté urbaine de Bordeaux souhaitant effectivement inscrire trois personnes de la direction de la Communication.

Les crédits afférents à cette adhésion seront prélevés sur le budget communication institutionnelle 2007, ouvert au budget principal, au compte 6281 – fonction 0230 – chapitre 011 – CRB P100.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- décider du renouvellement de l'adhésion de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'association Apacom pour l'année 2007, pour un montant de 263 euros nets

- autoriser le Président à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 MAI 2007**

PUBLIÉ LE : 22 MAI 2007

M. FRANÇOISE CARTRON

